

# L'EMANCIPATEUR

SYNDICAT CGT DU VAR DES RETRAITÉS ET ANCIENS SALARIÉS  
DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

Mensuel n° 393 - Septembre 2022

édito

Chers camarades,  
ce journal est terni du fait de la disparition de notre camarade Claude Bouy, membre du bureau de notre syndicat. Claude était la cheville ouvrière de notre journal, sa plume toujours aussi critique face aux attaques du gouvernement, du capital.

Nous publions dans ce journal l'hommage de toute la CGT, à ce militant syndicaliste et politique.

Il aurait été le premier à réagir aux nouvelles attaques du gouvernement, à l'annonce de Macron, qui ose déclarer :

*" Fin de l'abondance et de l'insouciance."*

Nous allons tout faire pour être à la hauteur de Claude, à la hauteur de son engagement pour les autres.

C'est aussi pour cela que nous appelons l'ensemble de nos adhérents (es) à participer aux actions des 22 et 29 septembre 2022.

Les raisons de se mobiliser ne manquent pas, ni la colère.

Le gouvernement cherche par tous les moyens à nous faire accepter ses réformes alors que beaucoup de retraités(es), se demandent comment ils vont passer l'hiver, face à la crise provoquée par une politique au service du capital.

Soyons nombreux, mettons toute notre énergie à la réussite de ces journées de mobilisations, pour l'avenir de nos enfants, petits-enfants, pour CLAUDE.

Michel Camatte  
Secrétaire Général

- Edito **1**

- Hommage à Claude Bouy **2**  
**3**

- Prise en compte des travaux insalubres. **4**

- Vous avez dit confiance ? **5**  
- Fiscalité

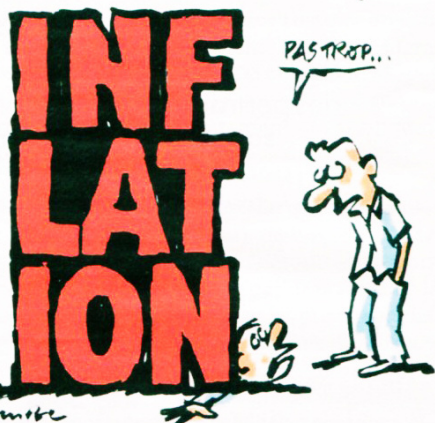
- Tout le monde dans la rue le 29 septembre **6**

- Agenda et activités du syndicat **7**  
- Infos brèves

- Appel pour le 29 septembre **8**

TU AS BOUGÉ, CETÉ ?

PAS TRSP...



29 SEPTEMBRE 2022

Augmentation  
des salaires

Retraite  
à soixante ans

SMIC  
à 2000 €

32 heures  
par semaine

Tou-te-s  
mobilisé-e  
pour :



# Hommage à Claude Bouy

**M**erci Yvette, merci à vos enfants, Daniel, Gilles, Sabine de permettre, par mon intermédiaire que s'exprime La CGT, pour un hommage à Claude.

Claude, notre ami, notre camarade, toujours présent dans l'engagement syndical, toujours optimiste, toujours tourné vers les autres, à leurs écoutes.

Claude, dans tes nombreux conseils et réflexions tu as oublié de me dire combien il serait difficile de me retrouver devant ta amille et tes nombreux cama-

rades afin de t'accompagner une dernière fois.

Avec ton départ, La CGT perd un camarade hors pair, un grand monsieur, figure incontestée de nombreux combats des ouvriers de l'arsenal de Toulon et des bases aéronavales.

Un grand syndicaliste, oui Claude, car tes interventions verbales et écrites, tes propos, tes analyses toujours justes vont nous manquer. Mais nous aurons, avec toutes et tous les camardes de ton organisation, à cœur de continuer le combat de

classe pour le progrès social, pour la justice, pour comme tu nous le disais souvent, un monde meilleur.

Poursuivre le combat de classe que tu as mené toute ta vie sera pour nous la meilleure façon de te rendre hommage.

J'ai eu, comme beaucoup de camarades ici présents, l'honneur, pendant toutes ces années de te côtoyer, d'apprécier le grand militant, sensible, dévoué, profondément humain, qui n'a jamais rien lâché face à nos nombreux adversaires.



Hier encore tu étais à nos côtés pour mener la lutte, pour préparer le prochain congrès de notre syndicat, présent pour les dernières élections politiques, réélu à la direction de l'Union Syndicale des Retraités.

Claude, tu as toujours été un camarade intègre, fidèle aux valeurs de La CGT que tu as sues nous faire partager.

Aujourd'hui, Claude, tu vas rejoindre Gérard Bourgeois, Marius Brun, Marcel Grizel, Robert Gourvenec, Michel Martin, tes compagnons de belles et grandes luttes.

Secrétaire du grand syndicat de l'arsenal, tu nous as aussi représenté pendant plusieurs mandats au bureau fédéral aux côtés d'Henri Berry et Jean-Louis Naudet.

Ton combat, ton engagement Claude, n'ont pas été que syndical et politique, comme le rappelle Frédéric Santoni, il a été tout naturellement dans la mutualité.

A l'époque où celle-ci défendait, grâce à toi et tes camarades, les valeurs fondamentales du mutualisme : l'entraide, la solidarité, la justice pour les travailleurs.

Ton engagement à la Mutuelle Marine, à l'époque la seule pour les salariés de l'arsenal et leurs familles.

Là aussi, élu respecté et intègre tu as su mener avec tes camarades, une lutte contre des dérives scandaleuses. Une lutte digne, honorable comme tu as toujours su le faire, malheureusement conclue par une décision qui a fait honte à ceux qui l'ont prise : « ton exclusion de la mutuelle marine accompagné de 33

autres camarades », des familles privées du jour au lendemain de couvertures mutualistes.

Claude, tu avais compris immédiatement qu'il fallait répondre rapidement aux besoins mutualistes des travailleurs de l'Arsenal. De là a surgi un pari un peu fou : créer une mutuelle.

A force de travail, avec une équipe militante, dont tu fus le chef d'orchestre, ce pari est devenu une réalité humaine, économique, sociale et politique.

La Mutuelle des Travailleurs de l'Etat était née et elle est toujours là.

Là encore, pendant près de 20 ans tu es resté un délégué actif, engagé, intransigeant sur les valeurs mutualistes et toujours disponible, comme dans notre syndicat de retraités, pour débattre, encourager, souvent rassurer et surtout, surtout, transmettre tes compétences aux nouveaux élus et dirigeants de la MVTE et du syndicat.

Maintenant Claude je dois conclure, même s'il y a encore énormément de choses à dire, il me semble t'entendre me dire que c'est déjà trop, et bien non mon camarade, pour toi, ton engagement c'est très loin d'être suffisant.

Tous tes camarades présents, ceux qui sont excusés, mais aussi notre Fédération, l'IFHS, l'Union départementale, les syndicats de notre FD de toute la France, l'USR, les syndicats d'autres corporations nous ont envoyé des messages de tristesse, tous chaleureux car tu as marqué l'histoire de la CGT dans le Var.

Je pense que Claude dirait, à son épouse, à ses enfants, à ses

camarades de combats : « Ne pleurez pas si vous m'aimez, je suis seulement passé dans la pièce à côté. Je suis moi, vous êtes-vous, ce que nous étions les uns pour les autres, nous le sommes toujours. Donnez-moi le nom que vous m'avez toujours donné, parlez-moi comme vous l'avez toujours fait. N'employez pas un ton différent, ne prenez pas un air solennel et triste. Continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble. Que mon nom soit prononcé comme il l'a toujours été, sans emphase d'aucune sorte, sans trace d'ombre. La vie signifie tout ce qu'elle a toujours signifiée, elle est ce qu'elle a toujours été.

Le fil n'est pas coupé, pourquoi serais-je hors de votre pensée simplement parce que je suis hors de votre vue ?

Je vous attends, je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin. Vous voyez, tout est bien, essuyez vos larmes »

Je tiens à terminer sur quelques mots d'une chanson de Jean Ferrat :

*C'est un joli nom Camarade,  
c'est un joli nom tu sais  
Qui marie cerise et grenade,  
aux cent fleurs du mois de mai  
Pendant des années Camarade  
pendant des années tu sais  
Avec ton seul nom comme  
aubade,  
les lèvres s'épanouissaient  
Camarade, Camarade...*

Au revoir Claude, bises Camarade.

Michel Camatte

# Prise en compte des travaux insalubres : le ministère fait trainer !

*Depuis des mois, voire des années (cf : L'article d'Henri Gramondo dans « L'Emancipateur » de septembre 2021), la question de la prise en compte de l'ensemble des éléments réglementaires de rémunération pour le calcul de la pension des ouvriers d'Etat est un problème récurrent.*

**V**isiblement, le ministère des armées ne semble pas pressé de régler sur le fond ce dossier, ni bien sûr les nombreux contentieux en cours notamment ceux concernant les travaux insalubres.

**Pire, alors que la DRH/MD détourne allègrement les textes en vigueur, elle a déployé au début de l'été, un « plan d'action sur les travaux insalubres », dont le seul objectif semble être... de faire la démonstration que les dispositions mises en œuvre sont conformes à la réglementation !**

Et pour arriver à ses fins, le ministère y met les moyens : Chargé de mission, renfort de personnels, identification des référents dans les périmètres, nouvelle attestation normée pour les « employeurs » etc...

Dans le même temps, les dossiers de refus de départs se multiplient du fait que la Caisse des Dépôts et Consignations a rendu plus rigoureux les contrôles de cohérence entre les travaux effectués (rubriques du décret) et la profession matriculaire. De nombreuses

difficultés apparaissent, en particulier pour les agents polyvalents, les restructurés, ceux en distorsion avec leur profession matriculaire. Des rubriques attribuées de façon erronée, des attestations remplies de manière imprécise ou insuffisamment probante entraînent le rejet du dossier.

**Mais quel objectif poursuit vraiment le ministère qui est bien sûr responsable de cet imbroglio et qui laisse des salariés dans une situation insupportable ?**

Alors qu'en 2021, 39% des O.E. sont partis au titre des travaux insalubres, le ministère semble craindre une nouvelle augmentation des demandes de départ pour les trois prochaines années... De là à tenter de fermer la porte à double tour au travers de mesures, fussent-elles illégales !

**Quoiqu'il en soit, la partie n'est pas encore gagnée pour la DRH/MD et la C.D.C. dans leur tentative de démontrer la conformité de leurs décisions à la réglementation en vigueur.**

En effet, les conclusions du Tribunal Administratif de Caen en date

du 5 mai dernier, suite à la requête d'un ouvrier qui contestait le rejet de sa demande de départ, attestent du bien-fondé de la position de la CGT dans ce dossier : « La ministre des Armées ne saurait utilement soutenir que les activités mentionnées dans son attestation n'entrent pas dans la liste limitative énumérées dans une note interne de la DRH/MD datée du 29 novembre 2019, qui a pour objet la sécurisation du dispositif des états annuels des travaux insalubres et qui est dépourvue de valeur réglementaire ».

C'est un élément nouveau qui a conduit notre fédération à interpellier la DRH/MD afin de remettre à plat la procédure de validation des travaux insalubres de haut en bas de la chaîne administrative et en présence de la Caisse des Dépôts et Consignations.

**A suivre de près donc, sans exclure, la mobilisation des actifs et retraités potentiellement concernés pour faire accélérer le règlement de ce dossier qui n'a que trop duré.**

Michel RENOUF

# Vous avez dit confiance ?

**Souvenez-vous : en mars 2020, l'épidémie de Covid 19 déferlait sur la France. Les autorités sanitaires avaient alors jugé « inutile » l'élargissement du port du masque à l'ensemble de la population.**

**A**u même moment, les réserves de la France en masques étaient passées de presque 2 milliards d'unités en 2009 à 100 millions à la veille de la crise sanitaire. Cette pénurie fit alors l'objet d'une polémique.

Une partie de l'opinion reprocha au gouvernement d'avoir sciemment menti sur les masques, pour cacher la pénurie. Il n'en était rien...

C'est ce que vient de révéler Olivier Véran, alors ministre de la Santé et aujourd'hui porte-parole du gouvernement. Celui-ci a très récemment déclaré lors d'une interview au journal Le Parisien : « *La vérité, c'est*

*que, sur les masques, nous nous sommes trompés, ni plus ni moins* ». Et il ajoute, en faisant la promotion de son livre tout récemment sorti (Par-delà les vagues, éditions Robert Laffont) que c'est pour lui



l'occasion de présenter ses excuses. On a coutume de dire « *faute avouée, faute à moitié pardonnée* ». Il y a fort à parier que nous n'aurons jamais aucune statistique sur le nombre de morts qu'une telle faute a pu coûter. Mais une chose est certaine, c'est que celles et sont qui sont décédés à cause d'une « erreur » n'ont que faire des excuses du ministre de la Santé de l'époque.

Et quand on sait qu'il est aujourd'hui porte-parole du gouvernement, on ne peut faire preuve que de défiance.

Michel Canestrelli

## Fiscalité : un jeu de Bonneteau Gouvernemental

**La revalorisation des pensions pourrait être une bonne nouvelle si elle n'était pas émaillée de chausse-trappes.**

1)-Très insuffisante au regard d'une sous-évaluation de l'inflation galopante. Depuis 10 ans, le niveau des pensions, malgré son inscription au Code de la Sécurité sociale, n'a pas été indexé sur l'inflation, entraînant une perte importante de pouvoir d'achat des retraités : plus de 10 % en 10 ans selon le Conseil d'Orientation des Retraites.

2)- La revalorisation sera appliquée dès juillet, mais les retraités ne percevront cette augmentation que sur 5 mois seulement. Cela modifie le montant annuel qui n'est plus de ce fait à 4 % si on le ramène à l'année complète. Sachant que l'in-

flation sera entre 6 et 7 %, cherchez l'erreur ?

3)- Le piège des conséquences fiscales. L'augmentation des pensions, si elle apparaît comme très en dessous des besoins des retraités, aura pour conséquence une augmentation du montant des revenus 2022 déclarés. Si les barèmes de l'impôt sur le revenu ne sont pas modifiés pour tenir compte de ces augmentations, une grande partie du gain perçu par les retraités sera récupéré via les impôts par le biais de l'augmentation automatique du calcul pour le Revenu Fiscal de Référence. Ce RFR est important pour le calcul

du taux de la CSG, mais également dans les droits ouverts pour de multiples prestations sociales (allocation logement, tarifs divers de services) en fonction du nombre de parts du foyer et du montant des pensions. Les conséquences financières pourraient aller de l'effacement de l'augmentation, à une perte plus importante du pouvoir d'achat.

Il faut mener la lutte pour l'augmentation des pensions assortie de mesures fiscales si on ne veut pas que le gouvernement donne d'une main et reprenne de l'autre.

Emile Gondran



# POUVOIR D'ACHAT... GRANDE COALITION DES « OBLIGÉS » DU CAPITAL LA REM, LR ET RN CONTRE LA HAUSSE DES SALAIRES ET DES RETRAITES

## Tout le monde dans la rue le 29 septembre !

*La ligue des illusionnistes, des manipulateurs, des bonimenteurs et des charlatans s'est mise au travail pour enterrer les légitimes revendications du monde du travail et tenter d'étouffer les colères qui montent chez les salariés, les retraités et parmi la jeunesse.*

Pour arriver à ses fins, le président de la République est prêt à toutes les compromissions à droite, et même à manipuler les consciences en détournant l'histoire sociale de notre pays avec la création de son « machin », le CNR.

**Début août, deux épisodes parlementaires ont été les premières illustrations de cette grave et somme toute naturelle collusion de toutes les droites, La REM/Renaissance, LR et RN.**

**Le premier fut le vote du budget rectificatif par les Macronistes et les Républicains** entérinant notamment une revalorisation insuffisante du point d'indice des fonctionnaires, la suppression de la redevance télé qui met en péril le financement et l'indépendance de l'audiovisuel public, la prise de participation au capital d'EDF et la monétisation des RTT qui constitue une nouvelle attaque contre la durée légale du temps de travail tout en évitant la hausse du SMIC et de l'ensemble des salaires, sans oublier le relèvement du plafond de défiscalisation des heures supplémentaires et les exonérations de cotisations patronales sur celles-ci !

**Le deuxième épisode fut celui du vote du premier volet du « paquet gouvernemental sur le pouvoir**

**d'achat » par cette coalition droite et extrême-droite** avec en particulier le rejet de l'augmentation du SMIC et celui de la taxe sur les superprofits des multinationales ainsi que la faible revalorisation de 4% des pensions de retraites et de certaines allocations.

Toutes ces mesures ayant pour conséquences l'austérité programmée, la baisse des revenus, le détricotage de nos services publics et droits sociaux.

**Et dans la foulée, comble de l'arrogance et du mépris, Emmanuel Macron décrète que l'abondance c'est terminé et lance dans la foulée, en grand illusionniste en chef, son Conseil National de la Refondation !**

La CGT n'est pas dupe de ce que représente cette grossière opération de communication au travers de ce CNR à la sauce macroniste et, comme beaucoup d'autres organisations, a décidé de boycotter ce qui s'apparente à une véritable usurpation sociale et historique, indigne de la part d'un président de la République.

Pour la CGT, le seul CNR c'est le Conseil National de la Résistance auquel ses dirigeants de l'époque ont participé et qui a élaboré durant l'occupation nazie le programme

« Les jours heureux ».

**Ce programme, symbole du combat de la résistance contre le fascisme et la collaboration a conduit à de considérables avancées sociales, notamment:** Sécurité sociale, retraite, comités d'entreprise, statut de la fonction publique, nationalisation de grandes entreprises industrielles, de la Banque de France, et de plusieurs compagnies d'assurances.

**En fait, tout ce que cette clique ultralibérale s'emploie à détruire depuis des décennies, sous l'impulsion actuellement, du monarque élu de l'Elysée.**

La mascarade de ce CNR macronien, au sein duquel, duperie suprême sur la « marchandise », des représentants de l'extrême-droite vont siéger, est un nouvel outil au service de leurs funestes objectifs !

**La meilleure réponse à cette entourloupe sera une mobilisation massive le 29 septembre,** comme étape importante pour permettre l'amplification des luttes en cours et permettre un grand « tous ensemble » interprofessionnel pour l'augmentation des salaires et pensions, les services publics, l'abandon de la réforme des retraites, etc !

Michel RENOUF





## Agenda et activités du syndicat

**Secrétariat** : jeudi 25 août et de nouveau tous les lundi matin

**Bureau** : mardi 30 août, mardi 27 septembre, jeudi 13 octobre, jeudi 3 novembre, jeudi 8 décembre

**Commission exécutive** : vendredi 16 septembre, mardi 18 octobre, mardi 22 novembre, mardi 20 décembre

**Mercredi 7 et jeudi 8 septembre** : le bureau Fédéral sera sur Toulon pour rencontre avec tous les syndicats de notre corporation.

- Mercredi matin : rencontre avec Commission Exécutive et Conseil syndical du syndicat arsenal Toulon
- Mercredi après-midi : rencontre avec Syndicat Retraités Mindef - Bourse du travail Toulon
- Jeudi matin : rencontre des directions des syndicats du périmètre



*Réunion avec le bureau Fédéral*

**Rentrée sociale nationale : jeudi 22 septembre** journée de mobilisation et d'actions des professionnels de santé. Rassemblement 8h45 devant Préfecture du Var  
- **Jeudi 29 septembre** tous en manifestation pour imposer des mesures d'urgences sociale. Toulon 10h30, place de la Liberté, Draguignan 10h30, Sous-Préfecture.

**Autonomie** : la perte d'autonomie ne doit pas être laissée à la convoitise mercantile. Elle doit être confiée à la Sécurité sociale dans le cadre de la branche maladie et d'un grand service public de l'aide à l'autonomie, comme le propose la CGT. Nos anciens méritent bien une reconnaissance nationale après une vie de travail ayant permis à la France d'être ce qu'elle est.

**Audiovisuel** : la redevance supprimée pour le service public de l'audiovisuel est une décision qui aura des répercussions néfastes sur les programmes. Dire que c'est pour redonner du pouvoir d'achat est fallacieux puisque le financement se ferait par un prélèvement sur les recettes fiscales. Il s'agit donc d'un transfert d'un financement du contribuable à un financement du contribuable par réduction du budget de l'état.

**EDF** : il ne s'agit en aucun d'une Nationalisation, mais d'une simple recapitalisation d'une société anonyme par des fonds publics. L'état ne sera pas stratège sur les besoins énergétiques grâce à un EPIC 100% public, l'électricité et le gaz continueront à subir le marché de l'énergie, principale cause de l'augmentation des prix.

**Rafle du Vel d'Hiv 80 ans après** : Les 16 et 17 juillet 1942, la police française arrêtait près de 13000 juifs pour les livrer aux nazis. Une série documentaire diffusée sur France Culture donne la parole aux témoins historiens. Récit d'un crime Français qui fait toute la lumière comme réponse implacable à ceux qui falsifient l'histoire.



# **ENSEMBLE, POUR GAGNER DES AUGMENTATIONS DE SALAIRES ET PENSIONS DE RETRAITE !**

**Le 29 septembre, TOUTES et TOUS MOBILISES-E !!**

Toulon, le 12 septembre 2022.

Après un dernier tour en « jet-ski » au fort de Brégançon, MACRON a décrété la fin de « l'abondance » !

Mais à qui s'adresse t'il ?

Au 15 % de la population qui vit sous le seuil de pauvreté (source INSEE) !  
Aux retraités dont les pensions à 3 chiffres sont monnaies courantes aujourd'hui !  
Aux salariés-e dont le salaire moyen corrigé après inflation, à baissé de plus de 2 % !  
Aux 12 millions de personnes en précarité énergétique !

A contrario, les entreprises du CAC 40 ont reversé 70 milliards d'euros de dividendes à leurs actionnaires en 2021 et elles ont déjà pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022, réalisées 161 milliards d'euros de profits !

Avec un taux d'inflation qui ne cesse de progresser (entre 7 et 10 % d'ici la fin de l'année selon l'INSEE), des millions de salariés-e, retraités-e, jeunes et privés d'emploi, se retrouvent en situation de précarité et pour nombre d'entre eux, en situation de pauvreté, et ce n'est pas par une politique faite de « chèques » et de « primes » que nous trouverons une solution pérenne !

**AUSSI, FACE A L'URGENCE SOCIALE, UN SEUL MOT D'ORDRE :**

**AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES, PENSIONS ET  
MINIMAS SOCIAUX !**

sur la base d'un SMIC à 2000 euros brut et une revalorisation significative du point d'indice, tout en revendiquant le blocage des prix des loyers, des carburants et des produits de premières nécessités.

## **MOBILISONS-NOUS !**

**JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022,**  
Journée nationale de grèves et de manifestations

**TOULON – 10 H 30, place de la Liberté,  
DRAGUIGNAN – 10 H 30, Sous-Préfecture**